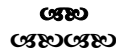




Université d'Abomey-Calavi  
(UAC)



Institut de Géographie, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement  
(IGATE)



Master Intégration Régionale et Développement  
(MIRD)



**Mémoire de MASTER**

**OPTION : Développement Local**



**IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DU CENTRE DE  
PROMOTION SOCIALE SUR LES MENAGES DEMUNIS DANS  
LE 6<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT DE COTONOU AU BENIN**

**Présenté par :**

Fifamè Irmine HOUESSO

**Sous la direction de :**

Prof Expédit W. VISSIN

Professeur Titulaire des Universités du CAMES

**Membres du jury**

**Président :** Prof Expédit W. VISSIN

**Rapporteur :** Dr Sylvain VISSOH

**Examineur :** Dr Charles BABADJIDE

**Mention : Très-bien**

*Soutenu le 04/05/ 2019*

## Sommaire

Dédicace .....	3
Sigles et acronymes .....	4
Remerciements .....	5
Résumé .....	6
Abstract .....	6
Introduction .....	7
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET PRESENTATION DU MILIEU D'ETUDE.....	9
1-1-Cadre théorique.....	9
1.2- Présentation du milieu d'étude.....	16
CHAPITRE II : APPROCHE METHODOLOGIQUE .....	20
2.1- Données utilisées .....	20
2.2- Outils et techniques de collecte des données .....	20
2.3- Méthode de traitement des données .....	27
2.4- Méthode d'analyse des résultats d'enquête .....	28
CHAPITRE III : RESULTATS ET SUGGESTIONS .....	29
3.1- Stratégies et domaines d'actions du centre de promotion sociale relatives aux ménages démunis .....	29
3.2- Importance et efficacité des appuis aux ménages pour le bien-être économique et social	31
3.3- Stratégies développées pour le renforcement des actions des centres de promotion sociale pour la réduction de la vulnérabilité des ménages déshérités .....	38
3.4- Difficultés et suggestions .....	41
Conclusion.....	46
Bibliographie .....	48
Liste de figure.....	51
Liste des tableaux .....	51
Liste des planches et photos .....	51
Annexes .....	52
Table des matières .....	66

## Dédicace

**A**

- ❖ mon père Jean-Marie HOUESSOU
- ❖ ma mère Germaine ZINZINDOHOUE

## **Sigles et acronymes**

<b>AGR</b>	: Activité Génératrice de Revenus
<b>ARCH</b>	: Assurance pour le Renforcement du Capital Humain
<b>CPS</b>	: Centre de Promotion Sociale
<b>CRS</b>	: Catholic Relief Service
<b>EDSB</b>	: Enquête Démographique de Santé du Bénin
<b>EMICOV</b>	: Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages
<b>IDH</b>	: Indicateur de Développement Humain
<b>IGN</b>	: Institut Géographique National
<b>INSAE</b>	: Institut National de la Statistique et de l'analyse économique
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernementale
<b>ONU</b>	: Organisation des Nations Unies
<b>PAM</b>	: Programme Alimentaire Mondial
<b>P0</b>	: Incidence de la pauvreté globale
<b>P1</b>	: Profondeur de la pauvreté
<b>P2</b>	: Sévérité de la pauvreté
<b>PSDCC</b>	: Projet de Services Décentralisés Conduits par les Communautés
<b>PTF</b>	: Partenaire Technique et Financier
<b>RGPH</b>	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
<b>UNICEF</b>	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
<b>VIH</b>	: Virus de l'Immunodéficience Humain
<b>VM</b>	: Vulnérabilité Médicale et Sanitaire
<b>VP</b>	: Vulnérabilité Psychologique
<b>VS</b>	: Vulnérabilité Socioéconomique

## Remerciements

Ce travail n'aurait été possible grâce aux soutiens et aux sacrifices de certaines personnes à qui il me convient de leur adresser ma gratitude.

- Au Professeur Expédit VISSIN qui, malgré ces occupations, n'a ménagé aucun effort pour assurer l'encadrement de ce travail. Qu'il reçoive à travers ce travail ma reconnaissance et mon estime ;
- Au Docteur Germain GONZALLO Maître-conférences des universités de CAMES pour son affection et ses conseils ;
- Au Docteur Gervais ATCHADE qui s'est rendu disponible pour l'aboutissement de ce document et a contribué à son amélioration, simplement merci ;
- Au personnel de Master d'Intégration Régionale et de Développement (MIRD) de l'Université d'Abomey-Calavi pour la formation de qualité que nous avons reçue de leur part ;
- Au personnel du Centre de Promotion Sociale (CPS) de Sainte Cécile pour ses informations qui ont été d'une grande importance pour la réalisation de ce document ;
- A Monsieur Rodrigue SAGUI, chef du CPS de Sainte Cécile pour son ouverture d'esprit et sa disponibilité. Que le Seigneur le bénisse !
- A Monsieur le DDESTF/Littoral qui m'a autorisé à suivre cette formation ;
- A Madame le DDASMF/Littoral qui m'a permis d'avoir accès au CPS ;
- Au personnel du CGFUR-PE/MTFP pour leur soutien ;
- A Monsieur le Chef d'Arrondissement du 6<sup>ème</sup> pour son dynamisme ;
- A Monsieur Noé AGOSSA qui m'a conseillé et apporté les aides nécessaires pour la réalisation de ce travail ;
- Aux amis de ma promotion de Master ;
- A tous ceux qui, à divers niveaux, m'ont aidée à la réalisation de ce document, merci.

## Résumé

Le développement équilibré et durable de l'espace national est l'une des conditions préalables à la réduction de la pauvreté. Il induit la valorisation des ressources et potentialités locales, base de la création d'emplois et de richesse, ainsi que la réduction des disparités spatiales en matière d'infrastructures et d'équipements. L'objectif global de cette étude est d'analyser la contribution du Centre de Promotion Sociale (CPS) sur le plan socio-économique aux ménages démunis du 6<sup>ème</sup> arrondissement.

La méthodologie de recherche adoptée à travers cette étude se résume à la recherche documentaire, la définition de la population, la collecte des données (démographiques, les statistiques liées aux divers appuis des CPS leurs domaines d'intervention...).

Il ressort de l'analyse des résultats obtenus que sur les 178 ménages interrogés, 20 ménages pensent pouvoir s'en sortir après un (01) an d'appui un pourcentage de 11,24 %, 56,18 % des ménages ont estimé que l'appui doit durer cinq (05) ans au moins parce qu'ils n'ont plus d'autres alternatives crédibles pouvant leur permettre de continuer sans l'appui des secours. D'autres ménages dont le ménage est de 32,58 % estiment qu'il faut les accompagner jusqu'à dix-huit (18) ans pour que ceux-ci commencent par se prendre en charge avant le retrait des appuis. Selon les résultats, ces appuis sont insignifiants par rapport à l'évaluation des besoins de ces démunis. Ces aides règlent juste des besoins urgents ce qui ne reflètent pas le plus souvent sur leur quotidien d'où n'impactent pas vraiment l'amélioration de leurs conditions de vie sur le plan socio-économique.

**Mots clés :** Promotion sociale ; 6<sup>ème</sup> arrondissement ; ménages démunis ; impacts socio-économiques ; pérennisation ; conditions de vie ; autonomisation

## Abstract

The balanced and sustainable development of the national space is one of the preconditions for the reduction of poverty and social inequalities because, it induces the valorization of local resources and potentialities, the basis of the creation of jobs and wealth, and the reduction of spatial disparities in infrastructure and equipment. The total objective of this study is to analyze the contribution of the Center of Social advancement (CPS) on the socio-economic level to the stripped households of the 6<sup>th</sup> district.

The research methodology adopted through this study is summarized in the literature search, the definition of the population and the sampling; collection, data processing, which consists in comparing.

The expected results (178 supports) and the results obtained (175 supports a percentage of 98.31%) by the CPS in 2018 and the results expected in the field (20% of 16,906 households) distributed in the nineteen districts (19) of the district and finally the analysis of the results of surveys.

Of the 178 households surveyed, 20 households think they can cope after one (01) year of support a percentage of 11.24%, 56.18% of households estimated that support should last five (05) years at least because they no longer have other credible alternatives that can allow them to continue without the support of relief. Other households whose household is 32.58% estimate that they must accompany them until eighteen (18) years so that they begin to take charge before the withdrawal of support. According to the results, these supports are insignificant compared to the assessment of the needs of those in need. These aids solve just urgent needs which do not reflect most often on their daily life from where do not really impact the improvement of their living conditions on the socio-economic level.

**Keywords:** Social promotion; 6th district; poor households; socio-economic impact; sustainability; living conditions ; empowerment.

## **Introduction**

Les concepts d'orphelins, des couches vulnérables et des plus démunis sont sans aucun doute aussi vieux que l'histoire de l'humanité. En effet, de tout temps, au sein des communautés humaines il y a toujours eu des ménages déshérités qui, à cause d'un événement dramatique tel que la guerre, la famine, la sécheresse et les situations conjoncturelles de la vie sont devenus vulnérables (Daoundo., 2010). Le principe de solidarité, cher à la tradition africaine, amène chaque société humaine à s'organiser afin d'apporter une solution particulière dans la mesure du possible à cette situation. Mais l'effritement de nos valeurs traditionnelles met en mal ce principe exposant les couches les plus démunies ayant besoin des mesures d'appui et de protection. Conscients de ce problème, des mesures sont prises pour encourager les familles, les sociétés et les gouvernements à accorder une grande importance à l'accompagnement de ces ménages déshérités. C'est ainsi qu'au lendemain de la deuxième guerre mondiale, suite à la création de l'Organisation des Nations Unies (ONU), on a assisté à la création d'organismes internationaux spécialisés dans la protection de ces couches vulnérables à l'instar du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) en 1946 et bien d'autres. Les années 80 ont été un point marquant de cet intérêt sans cesse croissant de protéger les enfants, avec l'adoption en 1989 par la majorité des pays membres de l'ONU, de la convention des Nations Unies relatives aux droits des enfants et le Bénin fait partie des dix premiers pays du monde à l'adopter. Au niveau de chaque nation, des structures chargées d'assurer le respect des droits élémentaires des enfants sont créées, afin d'assurer un avenir plus radieux à cette tranche de la population qui, parce qu'elle représente l'avenir, mérite toute l'attention nécessaire.

Aussi, plusieurs interventions sont faites à l'endroit de cette couche sensible et importante de la société. Le Bénin n'est pas en marge de cette réalité car la République du Bénin a fait du renforcement de la protection sociale l'un des six

(06) domaines prioritaires d'intervention de sa stratégie nationale de lutte contre la pauvreté pour la période 2011-2015 (comité national socle de protection sociale, 2013). Plusieurs partenaires techniques et financiers se sont mobilisés pour soutenir l'Etat béninois dans cette démarche de protection des enfants et des couches vulnérables, aussi le Programme pilote de filets sociaux dans le cadre du Projet de Services décentralisés conduits par les communautés (PSDCC) sont quelques-uns des nombreux acquis du Gouvernement dans le secteur de la protection sociale au cours des dernières années. En admettant que la prise en charge des ménages déshérités les plus démunis est une nouvelle thématique qui prend beaucoup d'ampleurs au Bénin à travers les Centres de Promotion Sociale (CPS) et à laquelle s'intéressent plusieurs Partenaires Techniques et Financiers (PTF), il est aussi important de commencer par réfléchir au mécanisme de pérennisation des interventions mis en place par les différents acteurs.

La présente étude intitulée « *impacts socio-économiques des centres de promotion sociale sur les ménages démunis dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement de Cotonou au Bénin* » se propose d'analyser les différentes interventions faites par différents acteurs sur le terrain à l'endroit des démunis et les mesures prises pour leur pérennisation.

Pour mener à terme cette réflexion, le travail est structuré en trois (03) chapitres :

Le premier chapitre traite du cadre théorique et de la présentation du cadre d'étude. Il s'agit essentiellement de la présentation de la République du Bénin plus précisément de la commune de Cotonou dans son contexte démographique, administratif et socio-économique et le cadre théorique qui abordera la problématique de l'étude, l'hypothèse et les objectifs de recherche.

Le deuxième chapitre sera consacré à l'approche méthodologique.

Le troisième chapitre aux résultats et aux suggestions c'est-à-dire à la mise en œuvre des différentes stratégies d'interventions à l'endroit des ménages déshérités dans la commune de Cotonou.

# **CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET PRESENTATION DU MILIEU D'ETUDE**

La prise en charge des ménages déshérités s'inscrit dans un environnement socio-économique et démographique qu'il importe de présenter dans cette partie de l'étude. Il s'agit donc de passer en revue les indicateurs socio-économiques du Bénin qui ont influé l'amplification de ces appuis dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement de Cotonou.

## **1-1-Cadre théorique**

Cette partie aborde les aspects de l'étude relatifs à la problématique, aux hypothèses et objectifs de recherche.

### **1-1-1- Problématique**

Le champ des affaires sociales a connu une grande évolution tant dans son contenu que dans les approches opérationnelles. D'une vision des affaires sociales accordant la prépondérance à l'assistance aux individus, aux familles et aux groupes en difficulté, le champ des affaires sociales a évolué vers les notions de protection sociale et de développement social qui englobent non seulement l'assistance sociale, mais aussi la défense des droits (UNICEF, 2009), la prévention et la mise en place de dispositifs qui protègent les familles et les individus des risques sociaux, des risques économiques et environnementaux.

L'augmentation du nombre de conflits dans le monde, la pauvreté qui affecte durement les pays africains, les ravages occasionnés par ces fléaux sont en partie à l'origine du débat sur la vulnérabilité de ces démunis ce qui a un impact économique dévastateur sur les communautés et hypothèque leur avenir en accroissant la misère et en brisant la vie des familles particulièrement celle des ménages déshérités. (Daoundo, 2010)

La communauté dans laquelle vivent les cas sociaux devrait prendre des dispositions nécessaires pour les protéger de tous les aléas susceptibles de

compromettre leur épanouissement et leur développement. Et dans les différents schémas mis en place depuis d'une dizaine d'années, les groupes pauvres sont soit pré-identifiés avant d'utiliser les services (approche du ministère de la famille) on parle de la méthode d'identification active ou alors ils sont post-identifiés, c'est-à-dire, au point de service, on parle alors d'identification passive (approche Fonds Sanitaire des Indigents). Dans d'autres expériences développées au plan national (AFRIC' MUTUALITE, projet PARZS Mono-Couffo), les groupes pauvres sont d'abord pré-identifiés par la communauté.

Dans ce cadre, les affaires sociales au Bénin ont affirmé certaines valeurs traditionnelles béninoises comme la préservation des liens familiaux et communautaires et la mise en avant de la solidarité locale et nationale. La Famille est ainsi devenue un axe prépondérant de la politique sociale et a fait l'objet d'un Plan d'action national. La Solidarité nationale a émergé progressivement comme une approche essentielle pour atténuer les chocs sociaux subis par certaines catégories de la population. Le développement social est une conception élargie du secteur social qui remet en premier plan l'exigence de justice sociale et d'harmonie sociale dans le processus de développement.

L'émergence du développement social comme concept opératoire provient du constat de la persistance de la pauvreté et du mal être social ceci même dans des contextes de croissance économique. Il s'agit donc d'adopter une approche plus globale qui analyse la contribution du centre de promotion sociale sur le plan socio-économique aux ménages démunis du 6<sup>ème</sup> arrondissement de la commune de Cotonou au Bénin. Ces constats suscitent des interrogations ci-après :

- quels sont les stratégies et les domaines d'actions du centre de promotion sociale dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement de Cotonou ?
- en quoi ces appuis sont-ils importants sur le bien-être social des ménages démunis et quel est son effet sur le plan social ?

- quelles sont les différentes stratégies mise en œuvre pour améliorer les actions du centre de promotion sociale à l'endroit de cette couche vulnérable dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement de Cotonou ?

C'est pour apporter des essais de réponses à ces interrogations que le sujet intitulé « *impacts socio-économiques des centres de promotion sociale sur les ménages démunis dans 6<sup>ème</sup> arrondissement de Cotonou au Bénin* » a été choisi.

Pour répondre à ces interrogations, des hypothèses ont été formulées.

#### ➤ **Hypothèses de recherche**

Pour mener cette réflexion, quelques hypothèses de base ont été formulées :

- Le Centre de Promotion Sociale utilise différentes stratégies pour ses interventions à l'endroit des ménages démunis dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement ;
- la défaillance du système de suivi et d'appui aux ménages démunis crée des déconvenues à la prise en charge de la protection sociale des plus démunis ;
- le non renforcement du système d'actions des centres de promotion sociale cause des dommages aux ménages démunis dans la commune de Cotonou.

#### ➤ **Objectifs de recherche**

L'objectif global de cette étude est de contribuer à l'amélioration des différentes interventions du Centre de Promotion Sociale (CPS) sur le plan socio-économique à l'endroit des ménages démunis du 6<sup>ème</sup> arrondissement. De façon spécifique, il s'agit de :

- inventorier les stratégies et les domaines d'actions du centre de promotion sociale relativement aux ménages démunis du 6<sup>ème</sup> arrondissement de Cotonou ;
- évaluer l'importance et l'efficacité de ces appuis aux dits ménages pour le bien-être social et l'économie sociale ;
- énoncer de nouvelles stratégies pour améliorer les actions du centre de promotion sociale afin de réduire la vulnérabilité de ces ménages démunis.

### 1.1.2- Définitions des concepts

Pour bien comprendre ce travail, il est important qu'on s'accorde sur les définitions de certains concepts clés qui y sont développés.

**Impact** : effet produit par quelque chose, influence exercée par quelqu'un, (les affaires sociales au Bénin, 2008). Sur le plan économique, c'est l'effet d'une décision ou d'une activité sur l'économie nationale ou régionale (Combe 1971). L'impact de la recherche sur le développement économique. L'évaluation anticipée de la résultante de réactions diverses se développant dans un milieu d'impact et de transmission (Perroux, 1964).

**Impact Socioéconomique** : relatif aux problèmes sociaux dans leur relation avec les problèmes économiques. Ensemble des phénomènes liés à l'économie qui vise à l'amélioration des conditions de vie, et en particulier les conditions matérielles des membres de la société (Larousse, 2015). Dans un autre sens, l'aspect socioéconomique est un mélange entre les sciences économique et la sociologie. Elle vise à intégrer les outils des sciences économiques avec ceux de la sociologie afin d'examiner l'évolution économique des sociétés (Onema Tshonda, 2008).

**Ménage** : d'une manière générale, un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (Kana kiwe, 2011). C'est aussi, homme et femme vivant ensemble et formant la base de la famille ; personne célibataire ou ensemble de personnes occupant un même logement, vivant dans une même institution, et considérées dans leur fonction économique de consommation (Larousse, 2015).

**Démunis** : ne pas avoir, manquer de, dépouillé d'une chose nécessaire, dépourvu de dons naturels ou de biens matériels ; défavorisé ; désavantagé, (Larousse 2015). C'est l'expression prononcée et extrême de l'incapacité de satisfaire les besoins vitaux (l'alimentation, l'habillement, l'habitat, l'accès aux

infrastructures de base) avec un besoin d'aide et d'assistance (Ouendo, 2005). Dans le sens de condition de la personne humaine, être pauvre, sans argent. Se trouver démuné ; démuné et impatient de mieux-être.

### **1.1.3- Point de connaissances**

La question de la promotion sociale dans les ménages démunés a fait l'objet de plusieurs réflexions.

Pour assurer une sécurité de revenus aux ménages les plus pauvres, le Gouvernement a mis en œuvre des transferts en espèce afin de leur faciliter l'accès à un niveau minimum de biens et de services et d'améliorer leur capacité à faire face aux différents chocs.

A cet effet, un projet pilote de transferts sociaux monétaires est mis en œuvre dans le cadre du Projet de Services Décentralisés conduits par les Communautés (PSDCC). Le projet est mis en œuvre en étroite collaboration avec le Ministère en charge des Affaires Sociales et notamment les CPS dans les zones pilotes. Sur la base de cette expérience, le gouvernement a restructuré le Programme Secours aux Indigents, du Ministère en charge des Affaires Sociales. Il y a aussi le projet ARCH (Assurance pour le Renforcement du Capital Humain)

Malgré tous ces efforts, beaucoup restent à faire parce que les conditions de mise en œuvre des interventions ne garantissent guère leur pérennisation. Plusieurs études réalisées ont abordé de diverses manières la problématique de prise en charge des difficultés des ménages démunés de diverses manières par les différents projets.

Kana Kiwe (2011) a étudié les conséquences de la pauvreté des ménages sur l'accès aux soins de santé de qualité en RDC. On retient que la grande majorité de la population n'a pas accès aux services sociaux les plus élémentaires : seulement 40 à 50 % de la population a accès aux soins de santé, l'utilisation des toilettes améliorées (celles qui séparent d'une manière hygiénique les excréments humains du contact humain) est réduite en RDC où elle ne concerne

que 14 % des ménages. A l'opposé, 72 % utilisent des installations sanitaires non améliorées, tandis que 14 % n'utilisent pas de toilettes et pratiquent la défécation à l'air libre. La faiblesse des institutions et de la gouvernance ayant résulté en la vulnérabilité de l'économie congolaise, le manque de diversification et les échecs du marché, le manque d'infrastructures d'énergie et de transport et le faible niveau d'investissements dans le capital humain et la protection sociale. Cet état des choses prouve à suffisance que la situation socioéconomique de la majorité des populations congolaises demeure précaire avec plusieurs facettes dont : la faiblesse du revenu, la non satisfaction des besoins alimentaires, et l'accès difficile aux soins de santé, à la scolarisation et à un logement décent.

Dikasa Engondo (2010), souligne que la pauvreté selon la seule référence monétaire revient à se priver de l'explication de l'origine de ces flux qui est déterminante dans l'élaboration d'une politique de lutte efficace. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les études sur l'égalité des chances des individus dans le processus de lutte contre la pauvreté. Il s'agit donc de déterminer le stock de capital humain (éducation, santé, qualification...) dont tout individu a besoin pour s'intégrer dans la société. Comme le souligne Gouguet (2018), pour respecter la justice sociale, il suffirait ensuite d'améliorer la dotation en capital humain des plus démunis. C'est le sens profond du deuxième principe de la justice de Rawls : une société est juste si elle permet l'amélioration des aspirations de ceux qui sont au bas de l'échelle sociale. Lutter contre la pauvreté revient ainsi à promouvoir une politique d'égalité des chances, ce qui implique la connaissance de la relation entre capital humain et pauvreté : la pauvreté d'être ou de devenir pauvre dépend du fait de posséder ou non certaines caractéristiques sociodémographiques : sexe, âge, localisation géographique, éducation.

Onema Tshonda (2008), note une intégration de l'assistance socioéconomique dans le paquet d'activités de la prise en charge des PVVIH/SIDA, dans la zone de santé de Kingasani englobe l'assistance psychologique du malade/ membres

de sa famille ; les soins de santé; l'assistance sociale ( aliments, hébergement, vêtements, paiement de frais scolaire/académique, frais funéraires) et l'assistance financière, permet de contribuer davantage à l'amélioration de leur condition de vie et espérance de vie. Cette intervention vise à contribuer davantage à l'amélioration durable des conditions de vie et de l'espérance de vie des Personnes Vivants avec le VIH/SIDA.

Pour Dingnigbede (2008), la prise en charge psychosociale des OEV souffre d'insuffisances liées à la satisfaction des besoins des OEV dans l'un ou l'autre cas. L'approche communautaire, visant le renforcement des capacités des parents/tuteurs des OEV et des communautés serait plus bénéfique aux OEV en termes de durabilité et donc de pérennisation tout en limitant les problèmes liés à la discrimination.

Ahannougbe (2005), a quant à lui montré les différents types et les formes de prise en charge dans son étude intitulée « La contribution à la prise en charge et à l'intégration socio-économique des OEV : cas de la commune de Porto-Novo ». Elle a mentionné les différents traumatismes qui affectent la réussite des OEV à l'école comme sur les lieux d'apprentissage. Elle a aussi parlé de la discrimination et de la stigmatisation qui les exclut de la société. Dans l'analyse des actions pour l'amélioration des conditions de vie des OEV à Porto-Novo, les familles d'accueil viennent mensuellement au siège de l'ONG Action Sociale pour discuter, échanger entre elles en compagnie des accompagnateurs de l'ONG pour trouver ensemble les approches de solutions aux différents problèmes posés. Des appuis pour le renforcement de leurs capacités économiques sont faits en vue d'une autonomisation des familles. Ces activités sont financées par l'UNICEF. Cela leur permet de mieux encadrer les enfants afin de leur garantir une intégration sociale durable.

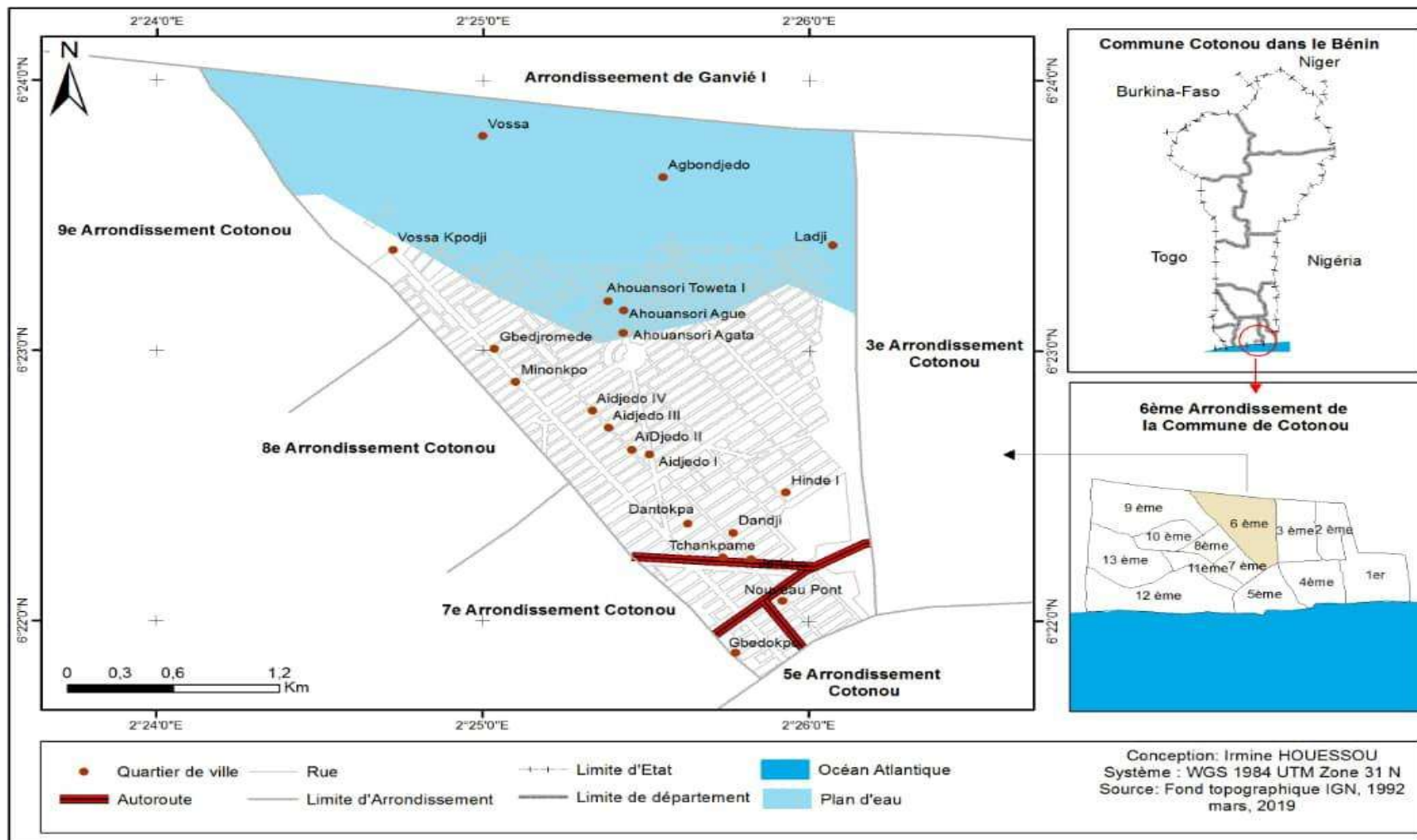
Eu égard aux aspects abordés par les différents auteurs ci-dessus cités, cette étude s'intéresse aux impacts socioéconomiques des centres de promotion

sociale sur les ménages démunis dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement de Cotonou au Bénin.

## **1.2- Présentation du milieu d'étude**

### **1.2.1- Localisation du 6<sup>ème</sup> Arrondissement de Cotonou**

Le 6<sup>ème</sup> arrondissement de la ville de Cotonou est situé entre 6°22' et 6°24' de latitude nord et 2°24' et 2°26' de longitude est. Elle est limitée au Nord, par le lac Nokoué, et l'arrondissement de Ganvié au Sud par le 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissement, à l'Est par le 3<sup>e</sup> arrondissement, à l'Ouest, par le 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissement. La figure 1 présente la situation géographique et administrative du 6<sup>e</sup> arrondissement de la ville de Cotonou.



**Figure 1** : Situation géographique et administrative du 6<sup>ème</sup> arrondissement de la Ville de Cotonou

### **1.2.2- Contexte socioéconomique du 6<sup>ème</sup> arrondissement**

Le 6<sup>ème</sup> arrondissement est composé de 19 quartiers et se révèle l'arrondissement le plus peuplé de la commune de Cotonou, après le 12<sup>ème</sup>. Selon le RGPH-4, il compte pour 10,7 % dans le poids démographique de la commune. Les femmes représentent dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement 52,49 % de l'effectif de la population contre 47,51 % d'hommes. Les enfants de 0 à 14 ans sont au nombre de 30.454 soit 40,42 % de la population totale de l'arrondissement. Situé entre le secteur formé par le lac Nokoué et la lagune de Cotonou, le 6<sup>ème</sup> arrondissement est composé d'une population essentiellement lacustre. Les premiers occupants de l'arrondissement sont pour la plupart des migrants des actuelles communes de la vallée de l'Ouémé. Ce qui explique la présence des habitations sur pilotis qu'on retrouve à la périphérie de ces quartiers dans leurs prolongements vers le Lac Nokoué (habitations caractéristiques des milieux lacustres du Bas – Bénin. Le 6<sup>ème</sup> arrondissement est caractérisé par l'existence d'un certain nombre d'infrastructures socio communautaires dont les plus importantes sont : trois (03) marchés publics dont le plus grand du pays (marché Dantokpa), 42 écoles primaires, 13 établissements secondaires et techniques, 05 établissements supérieurs. On y retrouve également 25 centres de santé contrôlés par 33 médecins soit un ratio de 2.154 habitants par médecin, et 01 centre de promotion sociale. Les voies d'accès aux quartiers de l'arrondissement existent et sont très peu praticables pendant les saisons des pluies à cause du phénomène cyclique d'inondation auquel, il est confronté. Aussi, le 6<sup>ème</sup> arrondissement est confronté à un nombre limité d'infrastructures d'assainissement et une insalubrité notoire qui exposent les populations riveraines à plusieurs types de maladies dont notamment les maladies hydriques (choléra, diarrhée etc.). L'eau potable demeure encore un luxe dans ces quartiers de la ville de Cotonou. La malnutrition et l'anémie sont également des maladies auxquelles les enfants sont

fréquemment victimes dans cette zone. Malgré l'existence des installations électriques dans lesdits quartiers, bon nombre de ménages continue encore de vivre dans le noir. C'est fort de tous ces constats que le choix du 6<sup>ème</sup> s'est opéré afin de toucher du doigt les conditions précaires dans lesquelles ces populations vivent afin de trouver des solutions pas à effet immédiat mais des solutions qui vont réellement changer leur vie sur le plan socio-économique.

Les activités économiques qui se mènent dans cet arrondissement touchent tous les trois (03) secteurs de l'économie (primaire, secondaire et tertiaire). Mais la grande masse de la population active se retrouve dans le secteur informel avec en tête le commerce des produits pétroliers et la conduite des taxis moto appelés localement « zémidjan ».

## **CHAPITRE II : APPROCHE METHODOLOGIQUE**

Ce chapitre présente l'approche méthodologique qui comprend la recherche documentaire, la définition de la population, collecte, le traitement des données et l'analyse des résultats obtenus.

### **2.1- Données utilisées**

- ❖ Données démographiques du 6<sup>ème</sup> arrondissement, elles ont été issues des résultats des Recensements Généraux de la Population et de l'habitation dont le (RGPH-4) disponibles à l'INSAE dans les bases statistiques qui ont permis d'avoir l'effectif de la population (INSAE, 2013) ;
- ❖ Données socio-économiques ont permis d'appréhender la perception des bénéficiaires par rapport aux différents appuis du Centre de Promotion Sociale et de cerner les stratégies et domaines d'actions mises en œuvre par ceux-ci pour un accompagnement efficace et durable des démunis ;
- ❖ Données planimétriques concernent la carte topographique de la Commune de Cotonou et ses arrondissements (à l'échelle de 1/60000) et la position géographique de la zone à étude pour avoir une bonne connaissance générale sur l'aspect physique de la Commune de Cotonou plus précisément du 6<sup>ème</sup> arrondissement. Source, plan de Cotonou, IGN, données GPS.

### **2.2- Outils et techniques de collecte des données**

#### **2.2.1- Outils de collecte des données**

Divers outils ont été utilisés dans le cadre de cette étude. Il s'agit notamment du :

- Questionnaire ou fiche d'entretien pour recueillir des informations auprès des différents groupes cibles (ménages démunis) relatives à l'appréciation des différents appuis dont ils bénéficient ;
- Les enregistrements lors des différentes interviews ;

- l'appareil photo numérique pour les prises de vues afin d'illustrer le document. Il a permis de prendre des vues des faits et objets lors des visites de la population cible.

### 2.2.2- Techniques de collecte des données

Il s'agit essentiellement de la recherche documentaire et des travaux de terrain.

#### ➤ Recherche documentaire

La recherche documentaire a consisté au recoupement et à l'analyse des données documentaires relatives à l'objet de la recherche. Le tableau I résume les informations recueillies dans les différents centres de documentation visités.

**Tableau I :** Informations recueillies dans les différents centres de documentation visités

Centres de documentation	Nature des documents	Types d'informations recueillies
Bibliothèque de l'université d'Abomey-Calavi	Livres, thèses, mémoires, rapports et articles	Informations générales et à caractère méthodologique
Centre de documentation du Système des Nations Unies	Différents rapports pays, Rapports d'études, Plaquettes, Divers documents relatifs à la protection des enfants, Normes en matière de protection de l'enfance	Informations relatives à la protection de l'enfant dans le monde en Afrique et au Bénin
Institut Géographique National (IGN- Bénin)	Cartes topographique et administrative du Bénin,	Informations de base sur le secteur
Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE)	Documents traitant de la démographie du Bénin, Rapport des grandes études (EDSB, EMICOV, SCRP)	Informations sur les statistiques démographiques et les données socio-économiques sur le Bénin

*Source : Recherche documentaire, 2018*

Ce tableau informe sur les tâches préalablement exécutées avant la phase de collecte de données proprement dite sur le terrain.

#### ➤ Travaux de terrain

Dans le cadre de cette recherche, les travaux de terrain ont consisté en la collecte des données, qui ont été menées auprès des ménages démunis notamment ceux

du 6ème arrondissement, des services étatiques (DDASMF/Littoral). Pour y arriver, la détermination d'un échantillon s'avère nécessaire.

### ✓ **Echantillonnage**

L'échantillon utilisé a été déterminé par choix raisonné qui est fondé sur le caractère représentatif des différents acteurs concernés par les questions d'appuis aux démunis.

Ainsi, la population cible est composée :

- des chefs de ménages démunis, du responsable du CPS, des ONG d'encadrement des ménages démunis et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).
- La première population considérée est celle des ménages démunis (photo 1).



**Photo 1** : Habitation en bambou à Kpayocodji vers la berge lagunaire

*Prise de vue : Houessou, novembre 2018*

Cette photo 1 montre les conditions de vie des ménages démunis où on observe des habitations en bambou, terrasse construite avec du bois coiffée avec du linge pour se préserver du soleil sur laquelle les enfants s'y plaisent apparemment, milieu insalubre entouré de tas d'immondices :

- La deuxième cible est les responsables du CPS, il a été retenu le Centre de Promotion Sociale (CPS) identifié et pris en charge avec l'appui des différents partenaires.
- Le troisième groupe faisant objet d'enquête est celui des Organisations Non Gouvernementales (ONG) intervenant dans la prise en charge des ménages démunis. Celles-ci jouent l'intermédiaire entre les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) car les ménages démunis sont les personnes directement en contact avec les CPS.
- La dernière population est celle des PTF appuyant la prise en charge des ménages démunis au Bénin. Il s'agit essentiellement de Fonds Mondial, UNICEF, Caritas, Programme Alimentaire Mondiale (PAM), Catholic Relief Services (CRS).

L'ensemble de la population d'enquête étant très vaste et très diversifié, il a été procédé à des techniques d'échantillonnage pour les besoins de l'enquête.

#### ➤ **L'échantillonnage**

Cette recherche d'informations a été faite sans prétention de représentativité statistique stricte compte tenu des informations disponibles. Toutefois, cette lacune a été comblée en procédant à un échantillonnage réduit par zone et des spécificités des ONG qui s'occupent de la prise en charge en collaboration avec les Centres de Promotion Sociale.

- **Premier type d'unité d'échantillonnage : les ménages démunis**

Un choix raisonné a permis de construire un échantillon hétérogène et bien stratifié composé d'hommes et de femmes chefs de ménages. Il a été tenu aussi grand compte de la disponibilité des personnes à enquêter compte tenu du fait que tous les parents/tuteurs n'aiment pas s'adonner à ce genre d'exercice. Comme décrit plus loin, la population cible dans cette catégorie étant de 16906

personnes, on a estimé toucher les 20 % de cette population. Ceci revient à prendre en compte, pour les besoins de l'enquête, au moins 178 ménages répartis dans les 19 quartiers de l'arrondissement.

- **Deuxième type d'unité d'échantillonnage : le centre de promotion sociale**

Ce centre de promotion sociale qui prend en charge ces cas sociaux avec l'appui du secours national dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement est situé à Sainte Cécile plus précisément à Ahouansori l'un des quartiers de l'arrondissement.

- **Troisième type d'unité d'échantillonnage : les Responsables d'ONG**

A ce niveau aussi un choix raisonné a été fait. Dans le but de diversifier les opinions de ces acteurs opérationnels de la prise en charge socio-économique des ménages démunis, on a estimé qu'il est important de retenir au moins un acteur d'ONG pour le CPS.

- **Quatrième type d'unité d'échantillonnage : les Partenaires Techniques et Financiers (PTF)**

Le choix des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) est postérieur aux enquêtes de terrain car, les enquêtes ont permis de faire le point des PTF qui sont vraiment actifs et s'y investissent de façon constante depuis plus de cinq (05) ans. Le tableau ci-dessous présente la pauvreté et la taille du ménage des années 2011 et 2015 selon l'annuaire statistique 2017 du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance.

D'autres techniques ont été utilisées sur le terrain. Il s'agit de :

- ✓ L'entretien a permis de discuter avec les autorités, les responsables du CPS pour avoir les réponses aux questionnaires. Les informations et les données

ont été dépouillées puis traitées. La photo 2 montre une séance d'entretiens avec le chef du CPS.



**Photo 2** : Entretien avec le chef du CPS au Centre de Promotion Sociale de Sainte Cécile

*Prise de vue : enquête de terrain, novembre 2018*

L'entretien avec le chef du CPS au centre de promotion sociale de Sainte Cécile comme sur la photo 1 a permis de recueillir des informations sur les différentes méthodes mise en exécution pour la prise en charge de la population démunie.

✓ les observations directes sur le terrain ont permis de constater les conditions de vie précaire de ces ménages. La photo 3 montre l'un des cadres de vie visités lors de l'enquête.



**Photo 3** : Cadre de vie d'un ménage visité à toyôyômè à Ahouansori Towéta

*Prise de vue : Houessou, novembre 2018.*

Ici on est dans une cour d'un ménage visité à toyôyômè où on observe des maisons construites en matériau précaires sur pilotis ce qui démontre que c'est une zone marécageuse. Un environnement insalubre dans lequel se trouve la dame bien assise à l'entrée de sa chambre en train de préparer ce qui pourrait les exposer à plusieurs maladies comme le choléra etc.

✓ la méthode des groupes de discussion ou «focus group» : c'est une méthode qui utilise l'interaction de groupe pour produire des données. Elle permet de comprendre les connaissances, attitudes, pratiques et perceptions des groupes ciblés dans un cadre global (Dawson *et al.*, 1995), de recueillir auprès des bénéficiaires les informations relatives aux différentes stratégies à mettre en œuvre pour l'amélioration du système d'accompagnement de ces ménages démunis.

### ➤ **Terrain d'enquête**

Le choix s'est porté sur le département du Littoral plus précisément le CPS qui couvre le 6<sup>ème</sup> arrondissement de la commune de Cotonou. Ce choix a été opéré du fait de la particularité des réalités de la zone, de la localisation, des conditions de vie très précaires des habitants vivant dans un environnement insalubre et compte tenu des cibles de cette étude. Il est donc important d'analyser les effets de la dynamique socio-économique d'un échantillon assez représentatif de la commune. Ceci est un gage d'extension des résultats de cette étude comme une réalité valable pour tout le département quel que soit la zone de couverture du Centre de Promotion Sociale (CPS). Les ménages démunis étant inégalement répartis sur l'ensemble du département, les réalités d'une zone de forte affluence ne sont forcément pas celles d'une zone où le phénomène des démunis n'est pas très perceptible. Ce dernier critère a beaucoup joué dans le choix du CPS qui a finalement fait l'objet d'enquête. La figure 2 montre la sollicitation du soutien du

CPS par les démunis de chaque quartier par rapport à la population cible du 6<sup>ème</sup> arrondissement.



**Figure 2** : Liste des quartiers par rapport aux différentes sollicitations de la population cible, enquête de terrain, novembre 2018

La figure 2 nous montre la répartition des ménages enquêtés dans les dix-neuf (19) quartiers de l'arrondissement, on constate que le nombre de sollicitation d'appui à l'endroit des CPS est plus élevé dans au moins trois (03) quartiers comme Ahouansori-Towéta Kpota (27) ; Ahouansori-Ladji (58) et Vossa (19). Toutefois, il convient de noter que les bénéficiaires ciblés proviennent majoritairement de ces trois quartiers. Le graphe montre un ciblage très progressif entre le 7<sup>ème</sup> et le 9<sup>ème</sup> quartier. Nous pouvons en déduire que certains quartiers sont plus exposés à l'incapacité de se prendre en charge que d'autres.

### 2.3- Méthode de traitement des données

Après avoir recueilli les données tant qualitatives que quantitatives, les fiches d'enquête et les guides d'entretien sont dépouillés manuellement (codification ;

dénombrement) et traité à l'aide des logiciels Excel, Word. Le traitement des données quant à lui revient à harmoniser les réponses et à élaborer de tableaux et graphiques pour les analyses et interprétations.

#### **2.4- Méthode d'analyse des résultats d'enquête**

Ils se sont déroulés en quatre étapes à savoir :

- La préparation des données : cette étape a consisté à codifier les données saisies issues des questionnaires ;
- La vérification des données : elle a consisté à s'assurer que les données sont valides et cohérentes. C'est l'étape d'apurement et d'imputation des données ;
- La synthèse des données : cette étape a consisté à présenter les données de façon agrégée, sous forme de tableaux et de graphes. Il s'agit d'une première analyse sommaire pour faire ressortir les grandes caractéristiques des informations recueillies.
- L'analyse des données : Elle consiste à décrire les variables, à présenter leur distribution et à établir les relations (causales ou non) entre elles.
- L'analyse de la vulnérabilité de l'arrondissement face aux phénomènes climatiques extrêmes : elle se fonde sur la relation existante entre la vulnérabilité socio-économique et les difficultés d'accès des populations aux ressources nécessaires à la satisfaction de leurs besoins fondamentaux. Elle s'intéresse donc aux secteurs suivants :
  - les ressources naturelles (terre, eau, biodiversité) ;
  - les ressources humaines (main-d'œuvre qualifiée) ;
  - les infrastructures physiques (voies, centres de santé, habitations, etc.) ;
  - les ressources financières (secours national, les ONG, les PTF etc.).

## CHAPITRE III : RESULTATS ET SUGGESTIONS

Ce chapitre aborde la contribution, l'importance et l'efficacité des appuis dans l'amélioration des conditions de vie des ménages démunis et est consacré aussi aux propositions et suggestions.

### 3.1- Stratégies et domaines d'actions du centre de promotion sociale relativement aux ménages démunis

Les Centres de Promotion Sociale jouent un rôle de premier plan dans la mise en œuvre des stratégies et plan d'actions retenus pour atteindre les objectifs généraux assignés au ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance.

#### 3.1.2- Différents types d'appuis du Centre de Promotion Sociale aux ménages démunis

Le Centre de Promotion Sociale mène des activités de développement communautaires à travers l'appui des communautés à la base dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets et programmes de développement. D'ailleurs le tableau II présente les différents appuis du CPS de sainte Cécile au titre de l'année 2018 aux démunis.

**Tableau II** : Point 2018 des appuis aux démunis du CPS de sainte Cécile du 6<sup>ème</sup> arrondissement, enquête de terrain novembre 2018

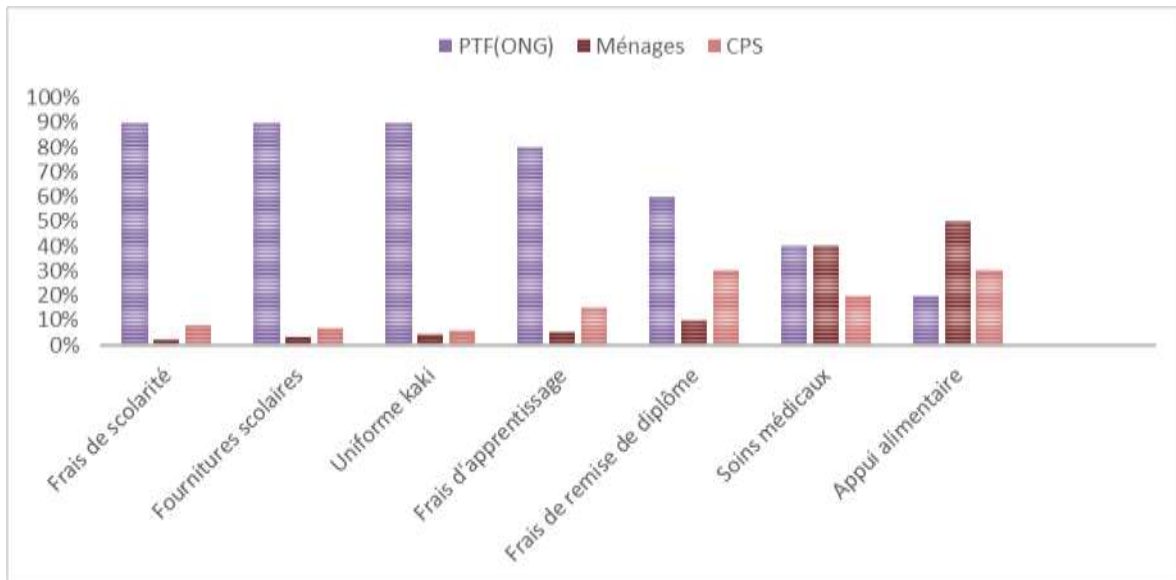
Activités menées	Résultats attendus	Résultats obtenus
Appui aux enfants en situation difficile	33	43
Appui aux victimes d'exploitation (UNICEF)	84	59
Appui aux personnes du 3 <sup>ème</sup> âge	15	20
Appui à personnes handicapées	05	10
Appui à violences basées sur le genre	22	32
Appui aux cibles non thématiques	11	13
Secours nationaux	08	08

*Source : Travaux de terrain, novembre 2018*

Ce tableau II montre les différentes sortes d'activités menées par le Centre de Promotion Sociale (CPS) ainsi que les résultats obtenus et attendus. Nous pouvons analyser ce tableau en disant que sur les 178 appuis programmés pour l'année 2018, 175 ont été faits donc un pourcentage de 98,31 %. Ce qui prouve qu'un réel besoin se fait sentir dans l'accompagnement des démunis afin de leur permettre de subvenir aux besoins fondamentaux (se nourrir, se vêtir et s'instruire), d'éviter l'exclusion de cette couche de la société et de les amener à avoir l'estime en soi.

Pour mener à bien ces activités, les Responsables du Centre de Promotion Sociale utilisent les stratégies telles que l'identification, la sensibilisation, la mobilisation sociale à travers la communication pour un changement de comportement, l'organisation de groupements de femmes, de jeunes, de personnes handicapées, la formation des jeunes filles déscolarisées dans les centres de formation ou dans les cours éducatifs, l'octroi de secours aux personnes indigentes, l'appui aux cas sociaux à travers le secours national pour le compte de cette année a pris en compte au niveau du 6<sup>ème</sup> arrondissement huit (08) cas sociaux avec un appui allant de 50.000 à 70.000 selon le besoin exprimé, les frais d'apprentissage, l'installation de ces apprentis en fin de formation avec l'appui de Institut des Filles Marie Auxiliatrice (IFMA), l'appui financier mensuel pour subvenir aux besoins et les frais de scolarité pour l'éducation à travers les exonérations et l'instruction des enfants déscolarisés par des kits scolaire. En ce qui concerne l'appui scolaire, qui est le service le plus sollicité des appuis, les fournitures scolaires, l'uniforme, le sac, les frais d'écolage et parfois l'argent du petit déjeuner sont pris en charge par les PTF (UNICEF) et ce, par le truchement des ONG (Terre des Hommes) qui agissent sur le terrain à travers les animateurs du Centre de Promotion Sociale. Par manque de moyens suite au décès d'un parent, certains enfants en âge d'être scolarisés sont envoyés précocement en apprentissage, à la traite, à l'exploitation

économique, à des pires formes de travail et même à la prostitution clandestine, pour échapper au cycle scolaire assez long, obscur et dépensier. La figure 3 présente la répartition des services entre les acteurs de la chaîne de prise en charge



**Figure 3 :** Répartition des services entre les acteurs de la chaîne de prise en charge, résultat d'enquête, novembre 2018

Cette figure 3 présente le degré d'implication de chaque acteur dans la chaîne de prise en charge. On observe d'une part que les Partenaires Techniques Financiers (ONG) sont à près de 75 à 90% impliqués dans les différents appuis comparativement au CPS qui sont de (40 à 45%) et d'autres part les ménages se prennent en charge à près de (50 à 60 %) par rapport aux besoins en soins médicaux et aux appuis alimentaires.

### **3.2- Importance et efficacité des appuis aux ménages pour le bien-être économique et social**

Comme constaté pendant l'enquête du terrain, les services offerts aux ménages démunis sont multiples. Ces services sont différemment appréciés par les bénéficiaires. Même si les chefs de ménage notent quelques insuffisances dans

l'exécution des activités de prise en charge, tous ont reconnu la nécessité des appuis qui viennent secourir une frange importante de la population.

Le tableau III renseigne sur l'appréciation des bénéficiaires (ménages démunis) du 6<sup>ème</sup> arrondissement au sujet des différents appuis faits par les ONG et autres acteurs de prise en charge et reflète par la même occasion les insuffisances de ces différents appuis.

**Tableau III** : impression et appréciations des chefs de ménages démunis par rapport aux différents appuis, résultats d'enquête, novembre 2018

<b>Services</b>	<b>Impressions des bénéficiaires</b>	<b>Pourcentage %</b>
Soutien sanitaire	Bonne	39
Nutrition	Moyenne	21
Frais de scolarité	Bonne	28
Formation professionnelle	Moyenne	12

*Source : Travaux de terrain, novembre 2018*

Le tableau III montre les différents appuis faits à l'endroit des démunis et leurs appréciations par rapport aux services. L'analyse de ce tableau nous montre qu'ils sont tous unanimes sur le fait que l'appui alimentaire n'est pas encore une nécessité absolue et pensent qu'en assurant les autres services, le besoin alimentaire sera naturellement satisfait avec un renforcement de leurs capacités financières. Cependant, ils reconnaissent tous que l'intervention des acteurs est d'une importance indispensable à la scolarisation, à la formation professionnelle et aux soutiens sanitaires.

### **3.2.1- Contribution de ces différents appuis dans l'amélioration des conditions de vie des ménages les plus pauvres**

La durée des appuis est le sujet qui préoccupe le plus les ménages déshérités eux-mêmes car ces derniers ne comprennent pas qu'un appui qui vient mettre fin à l'impasse dans laquelle ils vivaient ne puisse avoir une durée dans le temps. Le tableau ci-dessous fait la synthèse des souhaits des enquêtés sur la durée de l'appui et la synthèse des desideratas des enquêtés sur la durée souhaitée de l'appui.

**Tableau IV** : Souhaits des parents par rapport à la durée des activités de prise en charge, résultats d'enquête, novembre 2018

<b>Durée</b>	<b>Nombre de ménages</b>	<b>Pourcentage (%)</b>
Inférieure à 1 an	20	12,24
1 à 5 ans	100	56,18
Supérieur à 05 ans	58	32,58

L'analyse du tableau IV, montre que sur les 178 ménages interrogés, 20 seulement pensent pouvoir s'en sortir après un (01) an d'appui, ce qui correspond à 11,24 %. 56,18% des ménages ont estimé que l'appui doit durer cinq (05) au moins parce qu'ils n'ont plus d'autres alternatives crédibles pouvant leur permettre de continuer sans l'appui des secours. D'autres ménages 32,58 % estiment qu'il faut les supporter jusqu'à dix-huit (18) ans pour que ceux-ci commencent par se prendre en charge avant de leur couper ces appuis.

### **3.2.2- Impact de la prise en charge sur les différentes couches en situation de vulnérabilité extrême**

La prise en charge influence les différentes couches vulnérables sur plusieurs plans.

#### **➤ Sur le plan social**

Selon les résultats, ces appuis sont insignifiants par rapport à l'évaluation des besoins de ces démunis. Ces aides règlent juste des besoins urgents ce qui n'influent pas le plus souvent sur leur quotidien. Par conséquent ne participe pas vraiment à l'amélioration de leurs conditions de vie. La planche 1 montre le cadre et les conditions de vie des ménages parcourus.



**Planche 1** : Cadre de vie des ménages démunis à ahouansori ladji (1.1) et à Vossa (1.2)

*Prise de vue : Houessou, novembre 2018*

La photo 1.1 montre le cadre insalubre, les habitations en matériau de construction précaire des habitants à Ahouansori ladji ce qui nous permettra d'affirmer ou non l'impact de ces appuis sur les conditions de vie de ces ménages. Quant à la photo 1.2, elle présente le cadre de vie de l'un des ménages visités à Vossa. Cette photo montre des maisons construites en feuilles de tôles, des maisons groupés en bambous sur pilotis ce qui démontre que ces milieux sont des zones marécageuses avec présence de vie humaine qui peut exposer ces habitants aux maladies hydro fécales, aux piqûres de certains insectes qui peuvent entraîner les maladies de la peau, le paludisme et aux morsures de reptiles.

### ➤ **Sur le plan économique**

Si le changement sur le plan social n'est pas constaté, le plan économique aussi prend un coup. Afin d'améliorer les conditions de vie de ces ménages sur le plan socioéconomique, il faut :

- Evaluer du lien entre le besoin réel et le besoin exprimé ;
- Former des bénéficiaires en matière de gestion et d'entreprise ;
- Suivre les bénéficiaires par les responsables du CPS ;
- Orienter dans le choix des activités génératrices de revenus ;
- Conseiller.

La photo 4 illustre l'une des activités génératrices de revenus auxquelles s'adonne la plupart des femmes après la pêche dans ces zones.



**Photo 4** : Vue des vendeuses de poisson à Kpayocodji chez les toffins à Towéta

*Prise de vue : Houessou, novembre 2018*

Cette photo4 montre une cour commune dans laquelle les femmes pour gagner leur vie, font frire les poissons issus de la pêche dans un milieu insalubre qui sent la pauvreté où les conditions de vie sont déplorables en présence de boue, des ordures ménagères dans lesquels sont déposés les bassines qui servent à préparer.

### **3.2.3- Limites dans la mise en œuvre de ces appuis**

Les limites dans la mise en œuvre de ces différentes activités sont à divers niveaux qui sont :

#### **❖ Au niveau des centres de promotion sociale (Etat, PTF, agent CPS)**

Les limites des appuis du CPS à l'endroit de cette couche démunie se basent sur le manque de ressources financières et l'absence d'accompagnement des partenaires dans le domaine du cas de notre étude. Le premier objectif de la politique holistique de protection sociale au Bénin 2014-2024 est d'intensifier les mesures en faveur des groupes vulnérables. Cet objectif ne sera pas atteint si les risques socioculturels auxquels sont confrontés les groupes spécifiques ne sont pas couverts. C'est pourquoi le Gouvernement renforcera les mesures préventives, de prise en charge et de promotion de groupes sociaux en situation de vulnérabilité élevée à des risques d'abus, de violences, d'exploitation, de discrimination ou d'exclusion. Ces groupes incluent :

- les enfants vivant hors d'un cadre familial (enfants de la rue, enfants abandonnés ou livrés aux orphelinats, enfants en détention), les enfants victimes de la traite ;
- les enfants impliqués dans les pires formes de travail des enfants et les enfants victimes de violences et d'abus, parmi d'autres catégories d'enfants à haut risque (photo 5).



**Photo 5** : Cour commune à Ahouansori agata

*Prise de vue : Houessou, novembre 2018*

La photo 5 montre une cour commune à Ahouansori agata, les habitations sont en feuilles de tôles et d'autres en brique où les enfants sont nombreux dans une pièce communément appelée "entrées couchées" ce qui montre combien de fois les droits de l'enfant sont violés.

- les femmes victimes de violence ou abandonnés sans appuis par leurs conjoints, et les filles victimes de pratiques néfastes comme l'excision et le mariage précoce ;
- les personnes âgées abandonnées, vivant en isolement, victimes de maltraitance ou déshérités ;
- les personnes handicapées vivant en situation d'exclusion sociale (notamment de l'école et des emplois), appareillage, réadaptation et réinsertion dont elles ont besoin.

Pour ce faire, il sera mis en œuvre, les actions visant le changement de comportements des populations, la promotion et la protection des groupes vulnérables concernés qui sont inscrites dans le Plan Stratégique du Ministère en charge des Affaires Sociales.

### ❖ **Au niveau des bénéficiaires (critiques et souhaits)**

Les informations collectées à ce niveau sont très fournies et présagent de la prise de conscience des acteurs des problèmes qui minent le secteur. Les propositions suivantes ont été faites :

- Mieux organiser le secteur ;
- Meilleur suivi de la part des agents du Centre de Promotion Sociale ;
- Doter d'équipements informatiques nécessaires les CPS pour une base de données fiables des enquêtés ;
- Mener des actions concrètes perceptibles au niveau des cadres de concertation (partage de la base de données des bénéficiaires avec les types de prestations afin que les appuis soient appuyés si nécessaires) ;
- Revoir le secours national annuel réservé à la prise en charge des ménages démunis ;
- Œuvrer pour une meilleure collaboration et un appui permanent entre les PTF et les ONG d'une part et entre l'Etat et les responsables du Centre de Promotion Sociale d'autre part.

### **3.3- Stratégies développées pour le renforcement des actions des centres de promotion sociale pour la réduction de la vulnérabilité des ménages déshérités**

Différentes sortes de stratégies ont été développées dans le but de renforcer les actions à l'endroit de cette couche vulnérable. Conscient que l'Etat ne peut pas prendre tout en charge, le Centre de Promotion Sociale aussi prend des initiatives comme la formation à l'endroit des bénéficiaires pour la création des activités génératrices de revenus et s'aventure dans la recherche permanente de partenariat.

### **3.3.1- Différentes stratégies mise en place pour la pérennisation des interventions en faveur de ces ménages (CPS)**

La pérennisation des interventions des PTF se trouve donc à deux niveaux :

Le premier concerne l'appropriation des interventions par l'Etat et les collectivités locales afin qu'au retrait des financements extérieurs tous les acquis ne s'estompent pas. L'Etat doit donc assurer la continuation des actions des PTF par le truchement de ses structures décentralisées et par l'appui aux ONG.

Le deuxième niveau de pérennisation est l'autonomisation des bénéficiaires eux-mêmes. Selon les résultats de l'enquête, la seule perspective plausible pour le moment est l'autonomisation des chefs des ménages démunis à travers divers appuis. Au nombre de ces appuis figurent en bonne place les activités génératrices de revenus que 95% des ménages pensent être la solution alternative pour résister à la misère au départ des PTF. Différentes formes d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) ont été proposées par les acteurs enquêtés.

Pour assurer une sécurité de revenu aux ménages les plus pauvres, le Gouvernement a mis en œuvre des transferts en espèce afin de leur faciliter l'accès à un niveau minimum de biens et de services et d'améliorer leur capacité à faire face aux différents chocs.

A cet effet, un projet pilote de transferts sociaux monétaires est mis en œuvre dans le cadre du Projet de Services Décentralisés conduits par les Communautés (PSDCC) qui a pris est arrivé à terme en 2017 a pris en compte cent quatre-vingt-deux (182) bénéficiaires au niveau du 6<sup>ème</sup> arrondissement, financé par la banque Mondiale et placé sous la tutelle du Ministère en charge de la Décentralisation. Le projet est mis en œuvre en étroite collaboration avec le Ministère en charge des Affaires Sociales et notamment les CPS dans les zones pilotes.

Sur la base de cette expérience, le gouvernement a restructuré le Programme Secours aux Indigents, du Ministère en charge des Affaires Sociales, en vue de sa transformation en programme de transferts sociaux réguliers et prévisibles, ciblés aux ménages les plus pauvres, et son expansion progressive au niveau national. Il y a aussi le projet ARCH (Assurance pour le Renforcement du Capital Humain) est en cours d'exécution en sa deuxième phase et qui est à l'actif du ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance impliquant la Mairie, les élus locaux, les chefs des CPS et la communauté. C'est l'un des projets phares de l'axe stratégique du renforcement des services sociaux de base et protection sociale du Programme d'Actions Gouvernementales (PAG) qui a plusieurs composantes comme l'instauration de l'assurance pour le renforcement du capital humain et qui comporte quatre (4) prestations comme assurance-maladie, formation, assurance retraite, micro-crédits. En vue de garantir, aux démunis un service de qualité sanitaire par l'assurance maladie et un accompagnement financier c'est-à-dire les amener à avoir une activité génératrice de revenus continue afin de subvenir à leurs besoins.

### **3.3.2- Dispositions mise en œuvre pour la réorganisation du secteur de prise en charge des ménages déshérités par le centre de promotion sociale (collaboration CPS-bénéficiaires)**

Malgré les interventions des différents acteurs, les situations d'abus, de violence et d'exploitation vis-à-vis des groupes vulnérables persistent. Ces derniers sont constitués des enfants en situation difficile, des femmes victimes de violence, des personnes âgées et des personnes handicapées en situation d'exclusion sociale. Les services publics (Centres de Promotion Sociale) n'assurent pas la prestation des services sur une large échelle en raison de l'insuffisance des ressources humaines et financières. Par ailleurs, le Bénin s'est trouvé

régulièrement confronté à une série de catastrophes majeures affectant la sécurité alimentaire des couches vulnérables.

Face à cette situation, il importe d'assurer des prestations de qualité à une grande échelle en faveur des groupes les plus vulnérables pour la satisfaction de leurs besoins. La réalisation de cette orientation passe par la mise en œuvre des axes stratégiques ci-après :

- Le renforcement du travail social en faveur des familles et individus à risque élevé ;
- L'amélioration de la gestion des catastrophes en faveur des groupes les plus vulnérables ;
- Sensibilisation sur la gestion du budget familial.

### **3.4- Difficultés et suggestions**

Des différentes analyses faites dans la collecte des informations, il apparaît que plusieurs acteurs interviennent dans la prise en charge des ménages démunis à travers différentes formes de secours. La chaîne des acteurs de la prise en charge des indigents peut être décomposée de la façon suivante :

- L'Etat ;
- Les Partenaires Techniques et Financiers ;
- Les Organisations Non Gouvernementales ;
- Les Centres de Promotion Sociale.

Les problèmes relevés par l'enquête peuvent se résumer à :

- La non catégorisation des besoins des ménages pour un meilleur ciblage de leurs besoins ;
- l'insuffisance d'organisation du secteur ;
- l'inexistence d'une cartographie des acteurs et de leurs interventions ;

- l'absence ou dysfonctionnement des cadres de concertation aux niveaux communal, départemental et national et entre les acteurs (entre les PTF, entre les ONG, autres acteurs et CPS) ;
- L'absence d'une mobilisation communautaire soutenue ;
- L'inexistence d'une base de données pour la centralisation des informations, d'un mécanisme fiable de coordination de toutes les interventions ;
- La faible capacité de l'Etat en l'occurrence le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance et ses structures décentralisées à coordonner les interventions et à faire un suivi régulier et rigoureux des interventions ;
- L'inexistence d'un cadre de mesure de l'impact/performance des interventions des projets (défaut d'indicateurs, valeur de référence).

Au niveau de chaque acteur, des actions sont prises en faveur des ménages les plus pauvres comptes tenus des maux dont ils souffrent. En effet, quoique les résultats de l'enquête témoignent de la compréhension du concept du CPS et de l'identification plus ou moins satisfaisante des démunis par les acteurs, il manque de précisions qu'il serait important de maîtriser pour des interventions de qualité. Ceci amène à catégoriser les démunis selon leurs niveaux de vulnérabilité en trois grands groupes à savoir la haute vulnérabilité, la vulnérabilité moyenne et la faible vulnérabilité. Tout en reconnaissant cette classification, Sandrine Dekens est allée plus loin en proposant une catégorisation axée sur les risques courus par chaque enfant. Aussi, a-t-elle souligné que dans le souci d'inclure les enfants dans les programmes de « prise en charge globale », il faut préalablement évaluer leur vulnérabilité pour adapter les différentes actions. Ceci lui a permis de retenir les niveaux de vulnérabilité ci-après :

➤ La vulnérabilité socio-économique (VS), les risques associés à ce domaine sont les plus nombreux et les plus repérables. Elle traverse, à degrés différents, toutes les catégories d'enfants. La prise en charge de cette vulnérabilité prend en compte la famille et le contexte de vie de l'enfant ;

➤ La vulnérabilité médicale et sanitaire (VM), dans laquelle peuvent être répertoriés tous les risques sanitaires et médicaux : enfants infectés par le VIH, handicapés moteurs, ou atteints d'autres pathologies ayant des degrés de gravité différents. La malnutrition, facteur important des risques sanitaires, est classée dans la vulnérabilité socio-économique, car la prise en charge qui en résulte s'inscrit davantage dans la sphère sociale (aide alimentaire) ;

➤ La vulnérabilité psychologique (VP), domaine où s'exprime le vécu spécifique des différentes catégories d'enfants. La prise en charge qui en découle pourra varier selon la nature des risques auxquels l'enfant est ou a été exposé. Il est très important de la repérer et de préciser au maximum les risques qui y sont associés, car la nécessité d'une prise en charge psychologique des enfants est souvent sous-estimée. Pourtant, un orphelin peut vivre dans un contexte matériel très favorable, et manifester une souffrance psychique.

La responsabilité de l'Etat dans la prise en charge des cas sociaux, elle est très importante. En effet, l'Etat a l'obligation de protéger les êtres les plus faibles et de leur porter secours et assistance. A ce titre, aucun enfant ne devrait souffrir de secours ou d'assistance en cas de besoin. Mais compte tenu des moyens limités de nos Etats, le recours aux partenaires économiques, techniques et financiers devient indispensables au regard des catastrophes socioéconomiques que subissent certaines familles dans la commune principalement au 6<sup>ème</sup> arrondissement. Ainsi, l'intervention des PTF ne peut être vue que comme une aide temporaire pour secourir l'Etat dans cette épreuve. S'il en est ainsi, l'Etat devra trouver les formules pour prendre le relais des PTF étant donné que l'action de ces dernières est ponctuelle et programmée sur une durée déterminée. La

pérennisation de la prise en charge engagée constitue donc un devoir pour l'Etat qui doit chercher les voies et moyens pour qu'après le retrait des bienfaiteurs, les ménages continuent de bénéficier des services à eux rendus. Il est donc important pour l'Etat, qui a toujours très faiblement budgétisé les actions en faveur des dits ménages de reconsidérer ce secteur qui concerne des milliers d'enfants béninois.

Le développement économique et social de toute nation repose sur l'existence des tissus sociaux qui préviennent l'exclusion de certaines catégories de citoyens. Depuis 1954, le Bénin a toujours mis un accent particulier sur l'exigence de justice sociale et le bien-être individuel et collectif. Cette volonté s'est traduite dans les documents fondamentaux comme la Constitution, les politiques nationales sectorielles et les accords internationaux auxquels le Bénin a souscrit. La Constitution du Bénin adoptée en 1990 reconnaît un droit légitime à un minimum de bien-être et de dignité pour tous ». L'Etat doit assurer aux citoyens un égal accès aux services et à l'emploi (art 8), protéger la famille dans sa mission de gardienne de la morale et des valeurs traditionnelles (art 18.2), protéger les personnes vulnérables, la femme et l'enfant, les personnes de troisième âge et les handicapés (art 18.4), assurer aux populations l'assistance médicale en cas de maladie (art 16.2). Des Politiques sectorielles ont été élaborées pour traduire opérationnellement cet engagement de l'Etat à protéger ses citoyens des aléas sociaux et à les appuyer dans leur développement personnel et collectif.

Somme toute, cette étude a permis de savoir en quoi l'importance et l'efficacité des appuis contribuent-ils à l'amélioration des conditions de vie des plus pauvres, de soulever les maux dont souffre le système, d'analyser les différentes stratégies mise en place pour la pérennisation des interventions en faveur des démunis et enfin de réorganiser le secteur pour mettre en œuvre des nouvelles

dispositions dans la prise en charge des ménages déshérités du 6<sup>ème</sup> arrondissement par le Centre de Promotion Sociale. Les différents problèmes dont souffre le système est le manque de synergie entre les acteurs de la prise en charge des démunis à divers niveaux, la non prise en compte dans les projets et programmes de système de pérennisation des actions et des acquis et la faible budgétisation des appuis.

## **Conclusion**

Au terme de cette recherche, les résultats nous ont permis de savoir que des résolutions sont en train d'être prises pour le renforcement des appuis aux ménages démunis sur le plan national avec le soutien des Partenaires Techniques Financiers (PTF) et des ONG nationales et locales. Elle nous a permis de savoir en quoi l'importance et l'efficacité des appuis contribuent-ils à l'amélioration des conditions de vie des plus pauvres, de soulever les maux dont souffre le système, d'analyser les différentes stratégies mises en place pour la pérennisation des interventions en faveur des démunis et enfin de réorganiser le secteur pour mettre en œuvre des nouvelles dispositions dans la prise en charge des ménages démunis du 6<sup>ème</sup> arrondissement par le Centre de Promotion Sociale.

Les différents problèmes identifiés se résument à la mauvaise organisation du système ; à l'absence de cadres de concertation à divers niveaux des acteurs de la prise en charge des ménages démunis ; l'absence d'équipements informatiques nécessaires dans le CPS pour la centralisation d'une base de données fiables des enquêtés ; manque de moyens financiers pouvant permettre d'accompagner les ménages déshérités jusqu'à leur autonomisation ; faible budgétisation du secours national annuel réservé à la prise en charge des ménages démunis. Eu égard à ces problèmes et au vu des conclusions des analyses faites sur les résultats, quelques défis sont à relever. Il s'agit du respect par les acteurs des normes et procédures de prise en charge des ménages démunis ; de la synergie des interventions, l'appui à la mise en place et au fonctionnement des cadres de concertation à tous les niveaux en vue de l'harmonisation et de la complémentarité des interventions sur le terrain à travers une bonne analyse des besoins réels ; d'améliorer les conditions de vie des populations les plus touchées et à renforcer leurs capacités à faire face de manière efficace à leurs problèmes.

Mais une étude sur les mesures d'accompagnement et de formation sur la confiance en soi des ménages les plus pauvres paraît importante pour mieux cerner tous les contours.

## **Bibliographie**

**APPAIX O. and DEKENS S. (2005) :** Pour un plan d'action en faveur des orphelins et enfants vulnérables. Volume l'Analyse de situation. Paris, France, Orphelins Sida International.

**DAOUNDO B. (2009) :** Problématique de la pérennisation des interventions de prise en charge psychosociale des orphelins et enfants vulnérables au Bénin MESRS/UPIB, 74p.

**DEKENS S. (2006) :** Les vulnérabilités des enfants, un concept pour l'action », Texte de l'intervention au Colloque Enfance et Sida, 8p.

**DSCR2, (2011-2015),** Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté 114p.

**DIKASA ENGONDO M. (2010) :** Genre et lutte contre la pauvreté dans la ville de Lubumbashi. Essai d'analyse des manifestations de l'autonomisation de la femme Lushoise à travers le microcrédit, 8p.

**GOHOUNGO F. et GBENANDE, (2012) :** Rapport Evaluation rapide des opportunités économiques et des métiers porteurs dans les quartiers Hindé-Djidjè-Vossa et Ladji du 6<sup>ème</sup> arrondissement de la commune de Cotonou, (2012),68p.

**INSAE, (2003) :** Les enfants au Bénin, Caractéristiques des personnes vulnérables, 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'habitation, 109p.

**INSAE, (2007) :** Etat nutritionnel des enfants de moins de 5 ans, enquête démographique et de santé du Bénin, 300p.

**INSAE (2016) :** Effectifs de population des villages et quartiers de ville du Bénin, 285p.

**KANA KIWE J. (2011) :** Pauvreté des ménages et accès aux soins de santé en RDC. Une approche par l'analyse factorielle des correspondances, 8p.

**Les Affaires sociales au Bénin, (2008),** édition actualisée, 56p.

**LOCOH T. (1993) :** Les familles africaines face à la crise. » Afrique Contemporaine, 166p, 3-14.

**MFSN (2006) :** Politique, Normes et Procédures de prise en charge psychosociale des PVVI et des OEV au Bénin, 101p.

**MFSN/OFFE (2010) :** Tableau de Bord Social, 1<sup>ère</sup> Edition, 169p.

**MFSN/OFFE (2013) :** Tableau de bord social, situation de l'enfant vulnérable au Bénin, 224p.

**MCPDEAP (2006) :** Enquête Démographique et de Santé (EDSB-III) BÉNIN, 512p.

**MCPDEAP (2008) :** Rapport d'avancement 2007 de la SCRP, 163p.

**OLIVIER M. (2005) :** L'enquête et ses méthodes : l'analyse de données quantitatives, Armand Collins Ed, Paris.

**ONU, (1989) :** Convention Relative aux Droits de l'Enfant, 20p.

**OUENDO, E-M (2005) :** Indigence et soins de santé primaire en République du Bénin : une approche de solution au problème d'identification des indigents dans les formations sanitaires publiques, Université Libre de Bruxelles, Belgique.

**PDC, (2008) :** Plan de Développement de la ville de Cotonou, 222p.

**PERROUX, Economie XX<sup>e</sup> S, (1964), 303p.**

**Politique Holistique de Protection Sociale au Bénin (2014-2024),126 p.**

**Protection Sociale, Lutte contre la pauvreté et la croissance Pro-Pauvres, (2008), 63p.**

**Rapport d'état du système éducatif pour une revitalisation de la politique éducative dans le cadre du programme décennal de développement du secteur de l'éducation, (2014), 230p.**

**RGPH-4, (2013) :** Cahier des villages et quartiers de ville du département du Littoral, 20p.

**SCRIP, (2007) :** Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté, Version finale, 131p.

**SCRIP (2011-2015) :** Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté, 220p.

**Stratégie Nationale de Protection Sociale, (2013),**64p.

**UNICEF/ONUSIDA/USAID (2004) :** Les Enfants au bord du gouffre, 52p.

**UNICEF (2006),** Children on the Brink, 181p.

**UNICEF, UNAIDS, PEFAR, (2006) :** Les générations orphelines et vulnérables d'Afrique : Les enfants affectés par le SIDA, New York, 42 p.

**UNICEF, (2009) :** La situation des enfants dans le monde, Numéro Spécial, Tableaux statistiques, 100p.

**UNICEF (2010) :** Etude sur l'état des lieux et les perspectives de protection sociale au Bénin, Partie I : Rapport sur l'état des lieux de la protection sociale, 94p.

**WOLKOWITSCH (1966) :** la solution de vivres aux pays démunis, 217p.

[www.rbhrn.com](http://www.rbhrn.com), laissez les pauvres gagner leur vie.

[www.aubas.de](http://www.aubas.de) de l'échelle.ca.

[www.memoireonline.com](http://www.memoireonline.com)

[www.Cnrtl.fr](http://www.Cnrtl.fr)

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

[www.mediadico.com](http://www.mediadico.com)

## Liste de figure

<b>Figure 1</b> : Situation géographique et administrative du 6 <sup>ème</sup> arrondissement de la Ville de Cotonou.....	17
<b>Figure 2</b> : Liste des quartiers par rapport aux différentes sollicitations de la population cible, enquête de terrain, novembre 2018.....	23
<b>Figure 3</b> : Répartition des services entre les acteurs de la chaîne de prise en charge, résultat d'enquête, novembre 2018.....	32

## Liste des tableaux

<b>Tableau I</b> : Informations recueillies dans les différents centres de documentation visités.....	21
<b>Tableau II</b> : Point 2018 des appuis aux démunis du CPS de sainte Cécile du 6 <sup>ème</sup> arrondissement, enquête de terrain novembre 2018.....	30
<b>Tableau III</b> : impression et appréciations des chefs de ménages démunis par rapport aux différents appuis, résultats d'enquête, novembre 2018.....	33
<b>Tableau IV</b> : Souhait des parents par rapport à la durée des activités de prise en charge, résultats d'enquête, novembre 2018.....	34

## Liste des planches et photos

<b>Photo 1</b> : Habitation en bambou à Kpayocodji vers la berge lagunaire.....	24
<b>Photo 2</b> : Entretien avec le chef du CPS au Centre de Promotion Sociale de Sainte Cécile...	26
<b>Photo 3</b> : Cadre de vie d'un ménage visité à toyôyômè à Ahouansori Towéta.....	27
<b>Planche 1</b> : Cadre de vie des ménages démunis à ahouansori ladji (1.1) et à Vossa (1.2).....	35
<b>Photo 4</b> : Vue des vendeuses de poisson à Kpayocodji chez les toffins à Towéta.....	36
<b>Photo 5</b> : Cour commune à Ahouansori agata.....	37

## Annexes

### Annexe 1

#### Questionnaire à l'endroit des ménages démunis

<b>SECTION 1 : PRESENTATION GENERALE</b>			
<b>CARACTERISTIQUES CHEF DE MENAGE</b>			
<b>N°</b>	<b>Questions et filtres</b>	<b>Catégorie de réponses/codage</b>	<b>Cocher la réponse</b>
<b>1</b>	Age		
	Occupation du chef de ménage		
<b>2</b>	Sexe de l'interviewé	Masculin	<b>1</b>
		Féminin	<b>2</b>
<b>3</b>	Lieu de résidence	Vit avec le père ou la mère	<b>1</b>
		Vit avec les frères/sœurs	<b>2</b>
		Autres (préciser)	<b>3</b>
<b>4</b>	Type de ménages démunis	Haute vulnérabilité	<b>1</b>
		Moyenne vulnérabilité	<b>2</b>
		Faible vulnérabilité	<b>3</b>
<b>5</b>	Critères de vulnérabilité/ménage	Parents démunis	<b>1</b>
		Parents malades chroniques/enfant	<b>2</b>

		handicapé	3
		Autres (préciser)	
<b>Objectif 1 : apprécier les stratégies et les domaines d'action des Centres de Promotion Sociale relativement aux ménages démunis dans la commune de Cotonou</b>			
<b>6</b>	Depuis quand avez-vous été identifié et appuyé comme ménages déshérités par les CPS	< 1 an	<b>1</b>
		1- 5 ans	<b>2</b>
		> 5 ans	<b>3</b>
<b>7</b>	De quel appui bénéficiez-vous des CPS ?	Education/instruction/Formation professionnelle	<b>1</b>
		Nutrition	<b>2</b>
		Appui financier mensuel	<b>3</b>
<b>8</b>	Parmi tous ces services offerts par les CPS lesquels prenez-vous vous-mêmes en charge ?	Frais de scolarité	<b>1</b>
		Appui financier	<b>2</b>
		Autres à préciser	<b>3</b>
<b>9</b>	Quelle appréciation/avis donnez-vous à ces différents appuis ?	Moyenne	<b>1</b>
		Bonne	<b>2</b>

Je vous remercie infiniment de votre temps que vous m'avez accordé pour cet entretien.

## Annexe 2

### Fiche de questionnaire à l'endroit des Chefs de Ménage démunis

N°	Questions	Réponses
1	Identification de l'interviewé (Nom, prénoms, profession/occupation, nombre d'enfants à charge, type d'habitation)	
Objectif 2 : examiner l'importance et l'efficacité de ces appuis au dit ménages pour le bien-être et l'économie social		
2	Que représente pour vous la notion de CPS ?	
3	Comment les CPS vous ont-ils identifié ?	
4	Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans votre ménage ?	
5	Quelles sont vos impressions sur les services apportés par les CPS à votre ménage (prise en charge ? qualité du suivi ?)	
6	Pensez-vous que vous pourriez aujourd'hui prendre en charge certains besoins de votre ménage ?	
Objectif 3 : proposer de nouvelles stratégies pour renforcer les actions des centres de promotion social afin de réduire la vulnérabilité des ménages déshérités dans la commune		
7	si non que faire pour mieux cibler et satisfaire les besoins selon chaque ménage?	
8	De combien d'ONG ou d'autres structures recevez-vous les appuis pour votre ménage ?	
09	Quels sont les services que vous offre chacune des ONG ou structure ? (mettre les services offerts par ONG ou structure séparément)	
10	Arrive-t-il des périodes où les appuis qui	

	sont apportés sont momentanément suspendus ?	
11	Quelles raisons expliquent ces suspensions ?	
12	Pendant combien de temps les CPS doivent appuyer votre ménage ?	
13	Quelles activités mènent-elles avec vous actuellement pour vous rendre indépendants de leurs appuis quotidiens ?	
14	Que doivent-elles faire d'autres pour vous permettre de vous permettre d'être indépendant de l'aide ?	
15	Quelle est selon vous la responsabilité de l'Etat dans la prise en charge des ménages déshérités par les CPS ?	
16	Que doit faire l'Etat pour l'appropriation des interventions des partenaires ?	
17	Parlez-nous d'autres préoccupations relatives à la prise en charge de votre ménage que vous avez et qui ne sont pas abordées au cours de notre entretien	

Je vous remercie infiniment de votre temps que vous m'avez accordé pour cet entretien et votre précieuse

## Annexe 3

### Guide d'entretien à l'endroit des ONG (Entretien avec un responsable)

N°	Questions	Réponses
1	Dénomination de l'ONG, Siège, Zone d'intervention	
2	Identification de l'interviewé (Nom, prénoms, fonction)	
3	Quelle est votre compréhension de la notion du CPS ?	
4	Décrivez-nous comment vous identifiez les CPS pour les appuyer ?	
5	Quels types de soutien votre ONG prend-il en charge ?	
6	Nombre de CPS appuyés	
7	Connaissez-vous la grille de vulnérabilité des ménages démunis ? (Combien de catégories y-a-t-il ?	
8	Les ménages déshérités que vous appuyez à travers les CPS sont-ils catégorisés ? Si oui donnez les chiffres par catégorie (haute vulnérabilité, Vulnérabilité Moyenne et vulnérabilité Mineure)	
9	Quels sont les critères que vous suivez dans le	

	processus d'identification jusqu'à la prise en charge ?	
10	L'utilisez-vous pour la catégorisation des ménages que vous soutenez ?	
12	Citez les différents soutiens que vous offrez aux CPS ?	
13	Tous les CPS bénéficient-ils des mêmes services ?	
14	Y a-t-il d'autres partenaires qui vous appuient pour le financement des activités des CPS en faveur des ménages démunis ?	
15	Depuis quand vous appuient-ils pour la prise en charge des activités des CPS à l'endroit de ces ménages ?	
16	Que pensez-vous de ces appuis ?	
17	Quels sont vos rapports avec les autres ONG de vos localités d'intervention qui soutiennent aussi les CPS dans la prise en charge de ces ménages ?	
18	Existe-t-il des creusets de concertation fonctionnels à divers niveaux (communal, départemental et national) pour les acteurs de ces différents appuis ?	
19	Quelle est la contribution de l'Etat dans la prise en charge des ménages démunis à travers	

	les CPS ?	
20	Que faites-vous pour la pérennisation des activités de ces démunis dans vos localités ?	
21	Quelles sont les difficultés rencontrées à travers ces appuis ?	
22	Parlez-nous d'autres préoccupations relatives aux soutiens apportés aux CPS pour ces ménages que vous faites et qui ne sont pas abordées au cours de notre entretien	

**Guide d'entretien à l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers  
(PTF)**

N°	Questions	Réponses
1	Identification de l'Institution (Nom, champ d'action, année d'existence au Bénin...)	
2	Identification de l'interviewé (Nom, prénoms, fonction)	
3	Notion CPS : Perception et compréhension	
4	Quelle est la population cible de votre institution ?	
5	Combien de ménages déshérités vos ressources ont servi à appuyer à travers les CPS à ce jour au Bénin ? Si oui donnez les chiffres par catégorie (haute vulnérabilité, Vulnérabilité Moyenne et vulnérabilité Mineure)	
6	Les ménages déshérités sont-ils catégorisés par degré de vulnérabilité ?	
7	Savez-vous comment les démunis sont-ils identifiés par les ONG ?	
8	Quel est le montant total investi dans la prise en charge des activités des CPS au Bénin depuis 2013 ? (Donner les montants par année ou par projet)	
9	Quelles sont vos zones d'intervention pour la	

	prise en charge de ces différentes activités ?	
10	Comment les zones sont-elles identifiées ?	
11	Y-a-t-il d'autres partenaires qui interviennent dans les mêmes zones que vous ?	
12	Les services couverts par les autres PTF sont-ils les mêmes que ceux que vous offrez ?	
13	Quel rapport avez-vous tissé avec les autres PTF qui interviennent dans les mêmes zones que vous ?	
14	N'y-a-t-il pas des risques de doublons d'appuis aux CPS que vous faites ou que vous faites faire par les ONG que vous financez avec d'autres acteurs qui interviennent dans les mêmes zones ?	
15	Pendant combien de temps pensez-vous appuyer les activités de ces CPS que vous avez en charge ?	
16	Avez-vous songé à l'avenir de ces enfants après l'arrêt de vos appuis ?	
17	Quelle est la contribution de l'Etat dans la mise en œuvre des interventions financées par votre structure ?	
18	Que proposez-vous pour une utilisation efficiente et efficace des ressources allouées pour la prise en charge des ménages démunis à	

	travers les CPS ?	
19	Quelles sont selon vous les chances de pérennisation des interventions en faveur des CPS au Bénin sans les partenaires techniques et financiers ?	

Je vous remercie infiniment de votre temps que vous m'avez accordé pour cet entretien et votre précieuse contribution.

## Guide d'entretien réservé aux autorités de DDASMF/Littoral

N°	Questions	Réponses
1	Identification du service de provenance de l'interviewé	
2	Identification de l'interviewé (Nom, prénoms, fonction)	
3	Quelle appréciation faites-vous aujourd'hui de la situation des CPS au Bénin ?	
4	Quelles sont les améliorations apportées à la prise en charge des ménages démunis à travers les CPS ces cinq dernières années ?	
5	Quels sont les partenaires techniques et financiers qui appuient les interventions en faveur des CPS au Bénin ?	
6	Comment appréciez-vous leurs interventions ?	
7	Quels sont les rapports des PTF avec la DDASMF dans la prise en charge des ménages démunis par les CPS ?	
8	Combien de CPS sont réellement appuyés à ce jour par les partenaires techniques et financiers ?	
9	Ces données reflètent-elles réellement la réalité du terrain ?	
10	Si non, qu'est-ce qui explique cela ?	

11	Que dites-vous du mécanisme d'identification des ménages démunis utilisé par les CPS sur le terrain ?	
12	Quels sont les services offerts par les PTF aux CPS ?	
13	Qu'en dites-vous ?	
14	Y-a-t-il de doublons dans les interventions sur le terrain ?	
15	Si oui, qu'est-ce expliquent cela ?	
16	Pendant combien de temps pensez-vous qu'il serait nécessaire d'accompagner un ménage démunis ?	
17	Quelle est la contribution de votre structure pour soutenir les interventions des partenaires ?	
18	Comment préparez-vous la relève ou l'appropriation des interventions des PTF ?	
19	Comment pensez-vous réorganiser le secteur de prise en charge des ménages déshérités par les CPS pour plus d'efficacité et d'efficience dans les interventions ?	
20	Quels sont selon vous les obstacles à la pérennisation des CPS au Bénin ?	
21	Quelles stratégies de pérennisation des interventions préconisez-vous ?	

22	Autres commentaires si vous en avez.	
----	--------------------------------------	--

## **Guide d'entretien à l'endroit des responsables des CPS**

- 1-Quelle est votre perception des conditions de vie des ménages démunis ?
- 2- Comment les ménages démunis sont-ils identifiés dans vos communes respectives ? (Mécanisme d'identification, les acteurs d'identification)
- 4- Quelle appréciation faites-vous des stratégies d'intervention des ONG sur le terrain ?
- 5- Quel type de collaboration avez-vous avec les ONG dans la prise en charge des ménages démunis de vos communes ?
- 6- Que pensez-vous de la pérennisation des interventions et des acquis de prise en charge des ménages démunis appuyés par les PTF ?
- 7- Quelles sont vos suggestions à cet effet ?
- 8- Quel appel lancez-vous aux ONG/PTF qui vous appuient ?

## Table des matières

Sommaire .....	2
Dédicace .....	3
Sigles et acronymes .....	4
Remerciements .....	5
Résumé .....	6
Abstract .....	6
Introduction .....	7
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET PRESENTATION DU MILIEU D'ETUDE.....	9
1-1-Cadre théorique.....	9
1-1-1- Problématique.....	9
1.1.2- Définitions opératoires.....	12
1.1.3- Point de connaissances.....	13
1.2- Présentation du milieu d'étude.....	16
1.2.1- Localisation du 6 <sup>ème</sup> Arrondissement de Cotonou .....	16
1.2.2- Contexte socioéconomique du 6 <sup>ème</sup> arrondissement .....	18
CHAPITRE II : APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	20
2.1- Données utilisées .....	20
2.2- Outils et techniques de collecte des données .....	20
2.2.1- Outils de collecte des données .....	20
2.2.2- Techniques de collecte des données .....	21
2.3- Méthode de de traitement des données .....	27
2.4- Méthode d'analyse des résultats d'enquête .....	28
CHAPITRE III : RESULTATS ET SUGGESTIONS .....	29
3.1- Stratégies et domaines d'actions du centre de promotion sociale relativement aux ménages démunis .....	29
3.1.2- Différents types d'appuis du Centre de Promotion Sociale aux ménages démunis.....	29
3.2- Importance et efficacité des appuis aux ménages pour le bien-être économique et social	31
3.2.1- Contribution de ces différents appuis dans l'amélioration des conditions de vie des ménages les plus pauvres .....	33
3.2.2- Impact de la prise en charge sur les différentes couches en situation de vulnérabilité extrême .....	33

3.2.3- Limites dans la mise en œuvre de ces appuis .....	36
3.3- Stratégies développées pour le renforcement des actions des centres de promotion sociale pour la réduction de la vulnérabilité des ménages déshérités .....	38
3.3.1- Différentes stratégies mise en place pour la pérennisation des interventions en faveur de ces ménages (CPS).....	39
3.3.2- Dispositions mise en œuvre pour la réorganisation du secteur de prise en charge des ménages déshérités par le centre de promotion sociale (collaboration CPS-bénéficiaires).....	40
3.4- Difficultés et suggestions.....	41
Conclusion.....	46
Bibliographie.....	48
Liste de figure.....	51
Liste des tableaux .....	51
Liste des planches et photos .....	51
Annexes.....	52
Table des matières.....	66